



## En route vers les fêtes de fin d'année...

### Noël des enfants

Le spectacle de Noël aura lieu le 12 décembre à 15h dans la salle des fêtes. Le Père Noël déposera les cadeaux aux enfants de moins de 11 ans.

Les bons cadeaux Maxi Toys Chambry, offerts par la commune, seront prochainement distribués aux familles concernées.

### Noël des aînés

Les colis des aînés de plus de 65 ans seront distribués le samedi 18 décembre à partir de 10h.

Notre village revêtira les couleurs de Noël début décembre... Cette année, quelques illuminations nouvelles...

## INVESTIR POUR LE BIEN ETRE DE TOUS

### Installation d'un défibrillateur

La commune s'est équipée d'un défibrillateur automatique externe. L'achat a été mutualisé avec d'autres communes de la Champagne Picarde. Cette mutualisation a permis de bénéficier d'une subvention de l'Etat.

Le **défibrillateur sera installé sous l'abri bus sur la place** de la mairie. Il sera ainsi au centre du village et au centre des lieux recevant du public (mairie, église, salle).

Il faut savoir qu'en France, chaque année, entre 40000 et 50000 personnes sont victimes d'une mort subite, faute d'avoir bénéficié au bon moment de l'intervention d'une personne qui aurait pu leur sauver la vie en pratiquant les gestes de premier secours et en administrant un choc électrique (défibrillation), le temps que les équipes de secours et d'aide médicale d'urgence interviennent.

### Mise en place d'une campagne de stérilisation des chats errants

La commune s'est engagée par convention avec la SPA, à la capture, l'identification et la stérilisation de 10 chats errants sur notre village. Cet investissement tant humain que financier (50€ par chat) permettra de réguler la prolifération des chats pour le bien être animal et le bien être des habitants. Les bénévoles disponibles et/ou possédant des cages de transport sont invités à se faire connaître auprès de la mairie (mairiegoud@orange.fr). Les habitants seront informés du début de la campagne afin de surveiller leurs animaux.

### Amélioration de la consommation énergétique du logement communal et mise en sécurité des extérieurs

Un dossier de demande de subvention (25% du coût HT) a été déposé auprès du Conseil Départemental dans le cadre du dispositif Aisne Partenariat Investissement pour la pose d'un poêle à granulés et d'un portail en aluminium.

## REPORTÉ EN 2022

RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE



### Le recensement de la population aura lieu du 20 janvier au 19 février 2022.

Isabelle Wateau sera notre agent recenseur et se présentera chez vous. Elle vous remettra vos identifiants afin de répondre au questionnaire en ligne : mode de réponse privilégié.

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, la réponse papier est possible.